

La région fragilisée par la crise économique

La crise économique mondiale semble avoir atteint son paroxysme au premier trimestre 2009. À partir du deuxième trimestre, quelques signaux moins négatifs apparaissent. Au troisième trimestre, la sortie de récession se précise dans la plupart des pays avancés, grâce à l'amélioration des conditions financières et aux plans de relance mis en œuvre au cours de l'année.

Redressement des économies avancées en milieu d'année

Face aux conditions d'octroi de crédits instaurées par les banques et à la hausse des taux d'intérêt, les ménages et les entreprises ont eu des difficultés pour trouver des financements. Toutefois, l'action des États et des banques centrales a permis aux marchés interbancaires puis aux marchés financiers de se normaliser progressivement. En conséquence, les conditions de financement des ménages et des entreprises se sont nettement améliorées courant 2009, notamment via la baisse des taux, même si elles sont restées globalement restrictives.

Mi-2009, les principales économies avancées sont sorties quasiment au même moment de la récession mondiale. Elles ont toutes bénéficié, à des degrés divers, de la normalisation des marchés financiers, du rebond des importations des pays émergents et du soutien des plans de relance.

En France, après un fort repli fin 2008 et début 2009, l'activité se redresse à partir du deuxième trimestre après quatre trimestres consécutifs de baisse du PIB. Sur l'ensemble de l'année 2009, le PIB a reculé de 2,5 %, soit la plus forte baisse depuis l'après-guerre.

Fin 2009, l'investissement des entreprises est toujours en recul (-1,1 % au quatrième trimestre) mais de façon moins prononcée qu'en début d'année, du fait du redémarrage de l'activité en cours d'année et de conditions de financement moins défavorables. La consommation des ménages a augmenté sur l'ensemble de l'année de 0,7 %. Cette croissance repose, pour l'essentiel, sur la forte progression des achats d'automobiles avant la réduction de la "prime à la casse".

Cette amorce de reprise d'activité vient progressivement soutenir l'emploi, mais insuffisamment puisqu'il continue de se replier même si la diminution de l'emploi salarié des secteurs marchands s'est ralentie au quatrième trimestre. Ce ralentissement provient d'un moindre repli dans l'industrie et la construction et d'une reprise de l'intérim. Le taux de chômage en France métropolitaine s'établit à 9,6 % fin 2009, en hausse de 1,8 point sur un an.

Les conséquences de la crise en Alsace

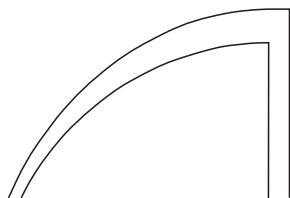
L'Alsace n'a pas échappé à la crise et à ses conséquences. Elle a

connu, en 2009, une forte contraction de son activité, souffrant peut-être plus que d'autres régions de ses spécificités : le poids de l'industrie et la forte dépendance internationale.

Entamée à l'automne 2008, la forte contraction de l'activité s'est prolongée jusqu'à l'été 2009. À partir du troisième trimestre, la reprise est amorcée, mais de manière très progressive et variable selon les secteurs.

Signe du contexte économique dégradé, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région est en nette augmentation. Parallèlement, celui des créations d'entreprises est en plein essor. Le nouveau statut d'auto-entrepreneur, créé en 2009, a encouragé la création et généré plus de 7 700 nouvelles entreprises. Mais hors auto-entreprises, le nombre de créations a sensiblement diminué (-22 %) par rapport à l'année précédente. Tous les secteurs sont concernés hormis celui de l'activité de "production et commerce d'électricité" qui bénéficie du développement des énergies renouvelables.

Les échanges extérieurs ont également été affectés par la crise mondiale qui a déclenché une chute brutale des commandes étrangères. Les exportations et les importations reculent respectivement de 16 et 18 % par rapport à l'année précédente et se situent au niveau de 2004.



Tous les secteurs industriels sont concernés par la récession. Face à cette situation, les entreprises industrielles ont massivement différé leurs investissements. Alors qu'en 2008 ceux-ci avaient connu une progression notable en lien avec des projets d'envergure, en 2009, ils reculent de 24 %.

L'activité immobilière a aussi souffert du climat d'incertitude ambiant. Peu de nouveaux programmes ont été lancés en 2009 et le nombre de logements commencés a chuté de 22 % par rapport à 2008. Mais grâce à la reprise des ventes d'appartements au deuxième semestre, dynamisée par l'investissement locatif, les encours en fin d'année ont diminué de moitié par rapport à 2007.

Dans le domaine des transports, les ventes de voitures particulières, dopées par le bonus écologique et la prime à la casse, ont entraîné une augmentation de 14 % des immatriculations de véhicules neufs. Le trafic poids lourds, tributaire des contrats industriels et commerciaux, affiche une nouvelle baisse de 4 % après celle de 3 % enregistrée en 2008. L'activité portuaire s'est également contractée tout comme celle des aéroports qui ont enregistré une baisse de la fréquentation et de trafic fret. Seul le trafic TER progresse, mais dans une moindre mesure que les années précédentes.

La situation conjoncturelle de l'agriculture en 2009 est marquée par la baisse des prix de la plupart des productions végétales

comme animales. Les rendements ont été élevés et ont assuré une hausse sensible des volumes tant des céréales et de la viticulture que des fruits et légumes.

Le bilan touristique de la région est globalement favorable. L'Alsace est d'ailleurs la seule région française affichant une hausse de la fréquentation hôtelière (+0,6% de nuitées), soutenue comme en 2008, par la clientèle française. Quant aux campings, ils ont connu un net regain d'intérêt (+11 % de nuitées). Les conditions météorologiques meilleures qu'en 2008 ont contribué à ce résultat.

Poursuite des réductions d'emplois

La baisse continue de l'emploi en 2008, qui s'était accélérée en fin d'année, s'est amplifiée en 2009. Sur cette seule année, l'Alsace a perdu 2,6 % de ses effectifs salariés. Malgré les mesures de chômage partiel mises en place, d'abord pour le secteur industriel et notamment le textile-cuir et l'automobile, puis pour l'ensemble des branches, les restructurations et réductions d'emplois se sont poursuivies dans tous les secteurs de l'industrie et dans la construction puis étendues au commerce et aux activités de services et ce, dans les deux départements.

L'emploi intérimaire a joué son rôle de variable d'ajustement et a suivi les fluctuations de la conjoncture. L'intérim a fortement chuté entre l'automne 2008 et le printemps 2009 (-33 %), mais est reparti à la

hausse dès le deuxième trimestre 2009, notamment dans le Haut-Rhin.

La dégradation du marché du travail est tangible au travers de l'augmentation du taux de chômage. Déjà reparti à la hausse dès le quatrième trimestre 2008, il a fortement progressé tout au long de l'année pour atteindre 8,8 % fin 2009. Avec +2 points en un an, l'Alsace connaît la progression la plus forte des régions de France métropolitaine et se situe à un niveau encore jamais atteint.

Les conséquences de la détérioration du marché du travail se traduisent au premier trimestre 2009 par une remontée de plus de 3 % du nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) alors que celui-ci s'était stabilisé durant l'année 2008. Le revenu de solidarité active (RSA) a été mis en place en métropole au 1^{er} juin 2009. Sept mois après la mise en œuvre du RSA, on dénombre en Alsace 45 000 allocataires, sachant que la population concernée est plus large que celle des anciens bénéficiaires du RMI et de l'allocation de parent isolé.

Dans le contexte de ralentissement économique, le taux d'insertion dans la vie active des jeunes sortant du système scolaire est en net recul, comparé à 2008. La situation continue d'être plus favorable pour les jeunes issus de l'apprentissage.

Jacqueline FINEL